



Dans ce numéro

Édito ..... 1

Portraits du Conseil  
d'administration.....2-3

Vers une certification Bio  
Vers une certification HVE .....4

Le nouveau Gamm vert  
d'Alby.....5-6

Actualités terrain.....6-7

Wanaka, ou comment optimiser  
le pilotage de la fertilisation.....8

Un partenariat Gagnant/Gagnant  
pour les éleveurs et  
la Coopérative .....8



Suivez également nos actualités sur  
notre page facebook  
« Coopérative Jura Mont-Blanc »  
et [www.juramontblanc.fr](http://www.juramontblanc.fr)

## COMITÉ DE RÉDACTION

(par ordre alphabétique)

Dominique DEVAY – Responsable  
activité agro-fourriture

Yannick DUMONT – Président

Frank FONTANEL – Resp. Grand  
Public

Xavier JOLLY – Directeur Général

Mathilde NGUYEN – Chargée de  
mission Qualité et Communication

Clément VILLEMAGNE – Conseiller  
Technique

Mise en page et impression :  
Uberty-Jourdan - Bonneville

Coopérative JURA MONT-BLANC  
69 route des Agriculteurs  
74580 VIRY  
Tél. 04 50 04 76 87 -  
Fax : 04 50 04 86 09  
Courriel : [jmb@jmontblanc.fr](mailto:jmb@jmontblanc.fr)

## Édito

### Jura Mont-Blanc : VOTRE Coopérative... Depuis 30 ans déjà...

Cela fait maintenant trois décennies que les agriculteurs des Coopératives de Chevry, d'Alby et d'Annemasse (CDCA) ont fait le choix de l'union pour aborder les nouveaux enjeux qui attendaient l'agriculture Haut-Savoyarde et Gessienne.

Ces hommes, administrateurs, directeurs, collaborateurs, ont participé à la mise en place de ce projet qui, au fur et à mesure des années, s'est révélé une réussite, tant pour les agriculteurs que pour l'agriculture de nos régions.

Tout au long de cette année, nous allons prendre le temps de marquer ensemble ces 30 ans, notamment lors de nos rassemblements et journées techniques, lors de nos Assemblées de sections et bien sûr, lors de notre Assemblée Générale 2020.

La réussite d'une entreprise, c'est avant tout une histoire d'hommes et de femmes. Nous avons souhaité dans cette Lettre aux Adhérents vous présenter l'ensemble des membres du Conseil d'administration de votre Coopérative (pages 2 & 3).

Une entreprise c'est aussi un projet, une stratégie, ainsi qu'une capacité à s'adapter et à toujours se remettre en question.

Mettons de côté pour l'instant la séparation du conseil et de la vente (qui demandera à Jura Mont-Blanc une certaine adaptation sur un sujet complexe et contradictoire). Les membres du Conseil d'Administration se veulent prospectifs et innovants et souhaitent avant tout proposer un vrai projet aux agriculteurs adhérents de la Coopérative.

Le monde agricole change constamment ; les attentes de la société également et nous avons pu constater une forte expression de nos concitoyens sur des notions environnementales, mais surtout sur une alimentation saine et durable.

Nous allons ainsi travailler avec les agriculteurs qui le souhaitent au développement du bio « Made in Jura Mont-Blanc ». Et bien sûr, nous continuerons à travailler avec nos filières de qualité (AOP, IGP label...). Pour cela, et c'est un vrai projet, il est indispensable de proposer aux exploitations qui le souhaitent, un accompagnement destiné à les aider à franchir le cap de la certification environnementale et sociétale.

Demain, il sera incontournable d'obtenir en plus de nos appellations de qualité, une crédibilité reconnue de la place et du rôle de l'agriculture dans la protection de nos environnements. La certification HVE (Haute Valeur Environnementale) devrait faire son apparition dans les semaines et les mois qui viennent.

Jura Mont-Blanc se positionne comme un partenaire pour vous accompagner dans cette démarche. (Page 4)

Je souhaite que nous continuions à développer et à accompagner une agriculture INNOVANTE et RESPONSABLE, plutôt que de subir et d'être contraints dans une agriculture de DOGMES...

Enfin, pour continuer à entretenir la réussite de Jura Mont Blanc, l'associé coopérateur que vous êtes doit trouver sa place dans les projets et les enjeux qui nous attendent.

Le Conseil d'administration, moi-même (ainsi que nos prédécesseurs) connaissons l'importance de ce lien particulier entre l'agriculteur et sa Coopérative. Chaque adhérent doit trouver un véritable intérêt à Jura Mont-Blanc, mais surtout être fier d'appartenir à SA COOPÉRATIVE !

Bonne lecture de cette Lettre aux Adhérents, bon été à vous et bonne récolte... et surtout, rendez-vous en septembre pour commencer à fêter les 30 ans de votre Coopérative.

**Yannick DUMONT,**  
Président du Conseil d'Administration



# Portrait du conseil d'administration



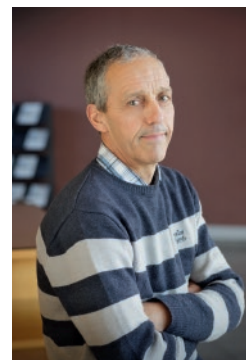
**DUMONT Yannick**  
GAEC DES VERNAIS  
DOUVAIN (74)  
*Président*  
Production laitière IGP  
& céréalière IGP



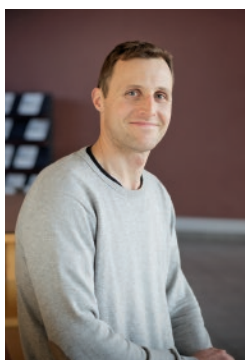
**LEBAS Norbert**  
GAEC DE LA DOMNE  
CHEVRY (01)  
*Vice-Président*  
Production laitière & céréalière  
Zone franche



**GUILLOT Jean-Pierre**  
GAEC LA FLECHE D'OR  
MASSINGY (74)  
*Vice-Président*  
Production laitière IGP



**FAVRE Philippe**  
GAEC DES 4 VENTS  
SEGNY (01)  
*Secrétaire*  
Production laitière & céréalière  
Zone Franche



**GAY Eric**  
EARL DE MOIRON  
FAUCIGNY (74)  
*Secrétaire Adjoint*  
Production laitière  
AOP reblochon



**MAGNIN Alban**  
GAEC LA ROUTE BLANCHE  
VALLEIRY (74)  
*Trésorier*  
Production laitière IGP  
& céréalière IGP



**MARTEL Damien**  
GAEC LA LÉCHÈRE  
CHATILLON EN MICHAÏLE (01)  
*Trésorier adjoint*  
Production laitière & céréalière  
AOP Comté & Bleu de Gex



**BRUYÈRE Stéphane**  
GAEC DES PAYS DE SAVOIE  
LE GRAND BORNAND (74)  
Production laitière  
Transformation AOP  
Reblochon



**MAIRE Denis**  
EARL MAIRE  
JUVIGNY (74)  
Production laitière & céréalière  
Zone Franche



**VIDONNE Vincent**  
GAEC LE GRAND CLOS  
ANDILLY (74)  
Production laitière  
AOP Reblochon



**BERTHET Gwenaëlle**  
GAEC CHEZ PICOT  
PEILLONNEX (74)  
Production laitière  
AOP Reblochon



**CHAMBEL Frédéric**  
GAEC LES BELLES DES CHAMPS  
COMBLOUX (74)  
Production laitière  
AOP Reblochon

# Portrait du conseil d'administration



**CHRISTIN Vincent**  
GAEC DE LA TATTE  
ST JEAN DE GONVILLE (01)  
Production laitière & céréalière  
Zone Franche



**CONVERS Christian**  
GAEC LEVEDELLOU  
CERNEX (74)  
Production laitière  
AOP Reblochon



**CURDY Aude**  
GAEC SAVOIE GASCOGNE  
MARIN (74)  
Production laitière IGP  
& Ferme pédagogique



**DROGUET Lionel**  
GAEC MEURAZ  
MASSONGY (74)  
Production laitière IGP  
& céréalière IGP



**FORESTIER Julien**  
GAEC LE MONT DES PRINCES  
DROISY (74)  
Production laitière IGP



**JOSSERAND Arnaud**  
GAEC DES MONTS JURA  
CHEVRY (01)  
Production laitière & céréalière  
Zone Franche



**MARQUET Jean-Luc**  
GAEC VERS LE CART  
DOMANCY (74)  
Production laitière  
Transformation AOP  
Reblochon

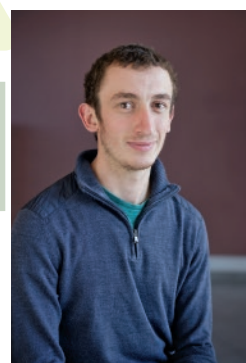


**ROSSAT-MIGNOT Noël**  
GAEC LE CHERAN  
MURES (74)  
Production laitière  
IGP

## Membres auditeurs :



**SIMON Joël**  
GAEC DU HOUX FLEURI  
ST GERMAIN LA  
CHAMBOTTE (73)  
Production laitière  
IGP



**JACQUET Guillaume**  
GAEC FERME JACQUET  
LE FAYET (74)  
Production laitière  
AOP Reblochon



**PETELLAT Lorie**  
GAEC LE MONT DES ANGES  
MONTANGES (01)  
Production laitière  
AOP Comté & Bleu de Gex

# Vers une certification Bio

## Vers une certification Haute Valeur Environnementale

Les nombreux termes et normes que revêtent les notions d'agroécologie, d'agriculture de conservation, de culture raisonnée, puis de culture raisonnée contrôlée (CRC), d'agriculture fermière, d'agriculture biologique bien sûr, d'agriculture à Haute Valeur Environnementale (HVE), d'agriculture de 3<sup>ème</sup> voie, d'Extenso ou de label Suisse Garantie proche de chez nous, créent souvent de la confusion et même un désintérêt trop rapide chez de nombreux producteurs. Il nous a semblé important de porter à la connaissance de nos adhérents, surtout dans le domaine des grandes cultures, les démarches entreprises par Jura Mont-Blanc.

Jura Mont Blanc veut accompagner les changements sociétaux et ceux qui se mettent en place dans le monde agricole :

- Dans nos magasins, des offres sont déjà clairement orientées en ce sens, que ce soit en matière de produits et de solutions pour les jardiniers, d'engrais, de terreaux, de semences, de produits alimentaires ou encore, de végétaux et divers plantons de légumes.
- Concernant les professionnels, des propositions destinées aux agriculteurs et aux éleveurs existent et se développent, à la fois dans le domaine des semences, des aliments et nutritionnels, des engrais et des produits de protection des cultures.
- Au sein de l'équipe Terrain de notre Coopérative, certains collaborateurs s'orientent vers une spécialisation orientée sur les alternatives à l'agriculture conventionnelle, dont les recettes et solutions doivent évoluer. Depuis plusieurs années, nos « Flashs culture » vont en ce sens.

Votre coopérative veut maintenant aller plus loin. L'occasion m'est donnée ici de vous annoncer que les démarches sont engagées pour une certification élargie en agriculture biologique, venant compléter un premier certificat nous permettant de proposer à la vente toute une gamme de produits bio en vrac, distribués directement par nos fournisseurs. Ce projet, avec site dédié, nous permettra de prochainement proposer un service de collecte et de stockage d'aliments du bétail issus de l'agriculture biologique. Jura Mont-Blanc s'inscrit et monte aussi son dossier de certification Haute Valeur Environnementale (HVE) avec l'idée d'emmenner un maximum d'agriculteurs dans cette démarche ; il s'agit de qualifier nos produits (céréales) et nos démarches par étapes, afin de garantir des débouchés, de mieux valoriser les productions et ainsi, de mieux rémunérer les producteurs.

Ce travail commence avec des personnes dédiées au sein de nos équipes qui vont se spécialiser dans ces domaines et qui, nous l'espérons, créeront l'engouement chez beaucoup d'entre vous... **pour une nouvelle orientation de notre agriculture locale et régionale.**

Tout au long des mois qui viennent, d'autres communications sur ces sujets seront faites par divers moyens ; **soyez et soyons curieux, soyez et soyons ouverts aux évolutions.**

**Xavier JOLLY, Directeur ■**

## Retour produits d'appro et règles de bon fonctionnement

*En préambule, il est important de rappeler que, dans la politique de Jura Mont-Blanc, le sujet évoqué dans le titre ci-dessus ne peut avoir qu'un caractère d'exception. Une bonne gestion passe par de bonnes prévisions, et ce principe vaut pour la Coopérative et pour les adhérents ; ce principe nous est imposé par les fournisseurs, sauf quelques exceptions.*

Ainsi donc, nous devons réaffirmer les notions suivantes :

- 1/ Refus des retours de produits qui n'auraient pas été achetés à Jura Mont-Blanc.
- 2/ Retour / transport sur site Jura Mont-Blanc fait par l'adhérent.
- 3/ Les retours ne peuvent se faire que pour des produits dans leur emballage d'origine non entamés, non scotchés/réparés, propres... c'est-à-dire commercialisable. Les retours et avoirs consécutifs ne se font pas en aliments (pour des questions sanitaires), ne se font pas sur les articles correspondant à une commande spéciale, etc.
- 4/ En cas de retour d'un produit en période où il est encore commercialisable cette année-là, puis de rachat d'un autre en substitution, l'avoir se fait sans décote.
- 5/ En cas de retour hors période de commercialisation sur l'année, l'avoir sera fait avec une décote de :
  - 0 % sur les semences qui sont reprises par le fournisseur (exemple des maïs) si le retour est fait avant la date de retrait prévue chez Jura Mont-Blanc ; sinon, l'application d'une décote de 50 % sera appliquée.
  - 15 % sur les produits de protection des cultures (et jusqu'à 100 % selon la date autorisée pour la commercialisation).
  - 30 % sur les semences de céréales à paille si traitement simple et de base ; si le traitement s'avère plus complexe (latitude...) la décote sera de 50 %.
  - 15 % ou plus selon l'appréciation du responsable de dépôt, sur tout article qui ne rentrerait pas dans le cadre des exemples précités.
- 6/ Les cas particuliers des retours pour problèmes de qualité, erreurs de commande et/ou de livraison, quand nous devons arriver à cette issue, doivent être validés par nos soins et font l'objet d'un accord spécifique.

Nous vous encourageons à faire vos prévisions au mieux, à vous inscrire au maximum dans un principe de non-retour de vos produits mais plutôt de report pour l'année suivante. Nous vous remercions de votre compréhension.

**Xavier JOLLY, Directeur ■**

# Le nouveau Gamm vert d'Alby-sur-Chéran tout beau tout neuf !



| Surface                                 | M <sup>2</sup> |
|---|----------------|
| sas entrée                              | 23             |
| Magasin                                 | 687            |
| Serre chaude + MAF                      | 506            |
| Surface totale fermée                   | 1216           |
| Pergola                                 | 278            |
| Pépinière + extérieur                   | 394            |
| Pépinière + pergola                     | 672            |
| Surface de vente totale                 | 1888           |
| Locaux sociaux/vestiaires               | 67             |
| Réserve magasin                         | 235            |
| Réserve extérieure<br>Réserve pépinière | 677 +<br>142   |



Mercredi 15 mai 2019 : l'ouverture du nouveau Gamm vert d'Alby-sur-Chéran coïncidait avec la première journée ensoleillée et printanière de la saison. Fallait-il penser que le soleil attendait cet événement pour réchauffer l'atmosphère et inciter les jardiniers à faire leurs plantations ? Quoi qu'il en soit, c'était une heureuse coïncidence et si le soleil s'est fait longuement attendre, de leur côté, les nombreux clients brûlaient d'impatience de découvrir le nouvel agencement de leur jardinerie et particulièrement la serre aux plantes ainsi que la pépinière.

10 mois auront été nécessaires pour réaliser l'ensemble des travaux, coordonnés et exécutés par des entreprises locales, excepté la serre, construite par une entreprise nationale. Le magasin est resté ouvert avec un bon niveau de commerce durant toute cette période, malgré la cohabitation avec les entreprises et les nuisances engendrées.



Dès l'entrée dans le sas du magasin, un totem rappelle le positionnement de Gamm vert avec sa nouvelle identité centrée autour du « produire soi-même ». Les racines agricoles de l'enseigne et l'appartenance de la jardinerie à la Coopérative Jura Mont Blanc sont rappelées sur ce support, venant ainsi renforcer notre ancrage local.

Les clients étaient venus nombreux pour cette journée d'ouverture puisque 332 passages en caisse ont été comptabilisés. L'activité commerciale du samedi 18 mai a confirmé cette très bonne tendance avec 451 passages en caisse et un panier d'achat moyen très élevé, attestant l'enthousiasme et le plaisir des clients à consommer dans leur nouveau Gamm vert. Un important dispositif de communication avait été mis en place pour l'occasion avec un tract distribué en boîtes aux lettres, des spots radio, des parutions dans Le Dauphiné, un courrier aux clients fidélisés, un jeu concours avec de belles dotations...



Les résultats des premiers jours confirment nos options prises sur le traitement du végétal et la surface qui lui est accordée puisque 60 % du chiffre du 15 mai était réalisé par les ventes de plantes, une tendance confirmée depuis.



# Le nouveau Gamm vert d'Alby-sur-Chéran tout beau tout neuf !

L'équipe historique du Gamm vert d'Alby s'est vue renforcée pour la circonstance par des embauches locales, autour de Pascal Laillé, le responsable du magasin. Pascal a félicité ses collègues pour la qualité du travail qu'ils ont réalisé et a aussi remercié les équipes Jura Mont-Blanc des autres jardinerie, qui se sont à nouveau illustrées par leur solidarité et ont fait une formidable démonstration de leur professionnalisme et de leur engagement dans la préparation de cette ouverture.



Une belle soirée d'inauguration le vendredi 24 mai en présence du président Yannick Dumont, de notre Vice-Président Jean-Pierre Guillot, du Maire d'Alby-sur-Chéran, des adhérents, des équipes Jura Mont-Blanc et de nombreux voisins. Des discours pleins de sincérité et d'émotions, notamment lorsque Max Bersinger, ancien Président de la Coopérative d'Alby-sur-Chéran, et Monsieur Le Maire nous ont rappelé l'historique de notre implantation sur ce site.



Frank Fontanel, Responsable activité grand public ■

## Journées N Tester

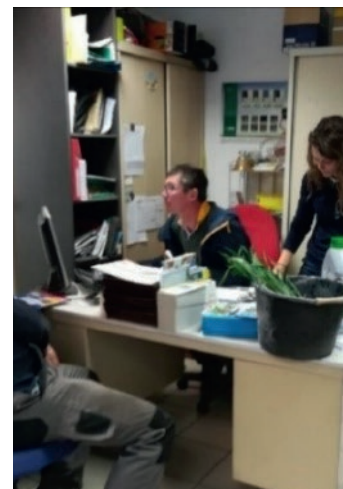
### Fertilisation azotée des blés / Pince N'tester

Dans le cadre de gestion de l'azote, des analyses de reliquats azotés ont été effectués à la sortie de l'hiver ; elles permettent de réajuster la dose du premier apport. On calcule ensuite la dose d'azote total à apporter par la méthode du bilan (besoins de la céréale – (reliquat azoté + précédent)).

Dans le but d'optimiser le 3<sup>e</sup> apport, on emploie la **pince N'Tester** qui calcule (par colorimétrie) l'apport d'azote manquant sur la parcelle.

Ce système prend en compte la variété ainsi que les objectifs de rendement et de taux de protéines.

Pour cette année, les tests ont révélé des besoins en azote compris entre 30 et 50 unités (avec quelques extrêmes à 0 U et 80 U) à apporter sous forme rapidement assimilable. Ils peuvent être complétés par un activateur d'azote foliaire seul ou au moment du fongicide. Le 3<sup>e</sup> passage a pour intérêt d'optimiser le rendement, le PS et la protéine (et sa qualité) qui est un critère de plus en plus important dans la commercialisation de vos céréales.



### Calendrier des journées N-tester 2019

**DOUVAINNE** : 21 MAI 2019

**LA CROISÉE** : mobilisation correcte avec un manque d'azote moyen autour de 50 U.

**VIRY** : 20 mai 2019. Une belle journée avec un grand nombre de participants. Après analyse des échantillons foliaires, les besoins se situent entre 30 et 60 U d'azote

**ALBY** a également réalisé sa matinée mi-mai, tandis qu'à **CROZET** elle se partagera entre les 17 et 22 juin 2019.



# Essais - Démonstrations

La Coopérative, une fois de plus, a mis en place de nombreux essais cette année :

## I/ Association maïs/LABLAB & association Sorgho/LABLAB en partenariat avec SEMENTAL (3 essais)

■ **Objectif** : Augmenter la MAT.

■ **Choix du maïs** : privilégier une variété à fort gabarit

■ **Semi** :

- Date : sur sol réchauffé ; semis aux environs du 20/25 avril au plus tôt.
- Dans le cas d'une association Maïs/Lablab (Légumineuse), semis sur le rang au monosem.
- **Densité des deux espèces** : 80/90 000 graines pour le maïs - 60/65 000 graines pour la légumineuse (baisser un peu la densité du maïs et compter 1,5dose/ha pour le Lablab).
- **Localisation du LABLAB** : Sur le rang (le binage est alors possible).
- **Profondeur de semis** : 3 à 4 cm.

■ **Désherbage** : Post semi & pré-levée, binage possible.

■ **FOCUS LABLAB** :

- Légumineuse estivale.
- Adaptée à tous les types de sols, sableux à argileux.
- Adaptée à tous les pH, de 4,5 à 7,5.
- Croissance optimale entre 18 et 30°. Croissance possible à 3°C sur courte période (gélif).
- Système racinaire puissant = rusticité.
- Valeur alimentaire en pur : UFL : 0,85 / 0,92 - DMO : 72 / 76 % - MAT : 145 / 165 g
- Absence de floraison : sur un cycle de plus de 150 jours, aucune floraison n'apparaît. Le LABLAB peut donc être utilisé en fourrage monocoupe.

## 2/ Essais maïs

Avec la mobilisation des équipes technico-commerciales et de nos adhérents, JMB a mis en place une belle vitrine de démonstrations variétales MAÏS réparties sur l'ensemble des territoires de la Coopérative :

**Secteur Bonneville : Séries Grains G2**

**Secteur DOUVAIN : Séries Grains G3**

**Secteur ALBY : Séries Grains G4/G5**

**Secteur VIRY/CROZET : Séries Fourrages S1**

La majorité des démonstrations ont été implantées dans de très bonnes conditions avec des itinéraires culturaux parfois différents. Nous ferons un point récapitulatif prochainement et vos techniciens organiseront des visites en saison.

## 3/Essais variétés de céréales

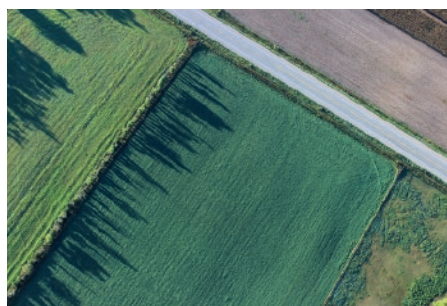
Deux essais blés sont en place sur les secteurs Viry et Semine avec une vingtaine de variétés en test. L'implantation s'est bien déroulée et les premières observations laissent penser que ces démonstrations seront très intéressantes. Comme pour les maïs, vos techniciens vous convieront prochainement à des visites d'essais. Un essai variété orge a également été mis en place, mais le témoin ayant subi quelques problèmes, il sera difficile de tirer des conclusions précises de cette plateforme. Cependant, il pourra être intéressant de comparer les variétés testées entre elles.

## 4/ Essais fourragères

Nous continuons nos observations sur un essai prairie (MH 200 Tétrà) RGI 2N et 4N Trèfle Violet 2N et 4N mis en place fin d'été 2018. Une première coupe a été réalisée en automne 2018, puis une pâture en fin d'automne avant d'effectuer une récolte mi-avril 2019. Une deuxième récolte sera réalisée sur juin 2019. Devant la très bonne tenue de ce mélange et les excellents rendements, nous envisageons de le maintenir en place un peu plus longtemps.

**Un récapitulatif des résultats très encourageants sera prochainement diffusé.**

**Dominique DEVAY**, Responsable activité agrofourniture/élevage ■



# Wanaka, ou comment optimiser le pilotage de la fertilisation.

Depuis 2016, la Coopérative agricole Jura mont Blanc vous propose un service de pilotage de la fertilisation azotée des blés, orges et colzas par drone. Cela permet de réguler vos apports d'azote au deuxième et troisième passage en fonction du besoin des plantes et de leur capacité à valoriser l'azote. Un drone ou un avion passe au-dessus des parcelles concernées pour calculer la biomasse photosynthétique. En fonction du résultat ressort une carte de la parcelle avec plusieurs zones (du vert = bonne activité photosynthétique / au rouge = activité faible).

**Nombre d'ha cette année : 190 ha en blé, 45 ha en orge et 15 ha en colza**



Apportez à la plante  
les quantités d'azote nécessaires  
au moment où elle en a besoin

L'optimisation de la dose totale d'azote est en phase avec la directive nitrates.

**Dominique DEVAY**, Responsable activité agrofourniture/élevage ■

## Un partenariat gagnant-gagnant pour les éleveurs et la Coopérative

Le contrat « **Échange Valeur Bonifiée** » est un accord entre l'éleveur/apporteur de céréales et la Coopérative Jura Mont-Blanc. Il permet de trouver un accord pour collecter des matières premières utiles à notre usine d'aliments de Viry. En effet, ces dernières années, pour des raisons surtout climatiques, les quantités de céréales à paille et de maïs collectées sur la zone ont diminué, ce qui engendre des achats sur des marchés mondiaux très fluctuants. C'est donc pour dynamiser la collecte de grains que la Coopérative a fait le choix de rémunérer ses adhérents éleveurs et apporteurs afin de limiter les surcoûts alimentaires liés aux achats.

Ce contrat est signé au moment de la moisson, en début d'été ou début d'automne, pour déclencher une ristourne dès la clôture de l'exercice suivant. Si un agriculteur signe ce contrat à la suite de la récolte de juillet 2019, il se verra rémunéré en juillet 2020, en fonction des quantités apportées chez Jura Mont-Blanc et des quantités d'aliments consommées chez lui durant l'année.

Il est possible de signer ce contrat en apportant différentes matières premières : céréales à paille (blé, orge, triticale et seigle), maïs et soja. À titre d'exemple, en juin 2020, pour chaque agriculteur qui aura vendu 100 tonnes de céréales à paille à Jura Mont Blanc, nous calculerons une ristourne valable sur l'achat cumulé de 120 tonnes d'aliments de la marque EVALP. Cette remise sera versée en juillet 2020.

Les ristournes à la tonne d'aliments sont échelonnées de la manière suivante :

- Pour l'achat d'EVALP correcteur amidon (mélange de céréales aplaties) soit 30€HT/T
- Pour l'achat d'EVALP vache laitière jusqu'à 28% de protéines contenant des céréales soit 20€HT/T
- Pour l'achat d'EVALP correcteur amidon sous forme de grains (mélange de céréales sans transformation) soit 10€HT/T
- Pour l'achat d'aliment EVALP contenant du tourteau de soja expellor (origine France) et/ou de graine de soja soit 7€HT/T
- Pour l'achat d'autres aliments EVALP qui n'entrent pas dans les catégories précédentes, ils bénéficieront de 3€HT/T

En reprenant l'exemple précédent, un agriculteur X qui livre, en juillet 2019, 50T de blé et 50T d'orge dans un dépôt, aura une ristourne sur les 120T d'aliments achetées. Il doit alimenter son troupeau de vaches laitières et utilisent 3 types d'aliments : un correcteur azoté l'EVALP AFC EXPELLOR 44G (environ 30T) soit 7€HT/T, un correcteur énergétique l'EVALP M70/O30 MEL (environ 60T) soit 30€HT/T et une VL pour ses fortes productrices l'EVALP AFC 21 MONTAGNE MEL G (environ 30T) soit 20€HT/T. Il recevra donc en juillet 2020 la somme de 2 610€HT.

### Limiter les dépenses pour nos adhérents

L'éleveur trouvera de nombreux avantages avec le contrat « **Échange Valeur Bonifiée** ». Dans un premier temps, cet accord lui permet non seulement de trouver un acquéreur pour ses céréales aux tarifs en vigueur, mais aussi de racheter des céréales transformées sans avoir à payer de frais de stockage et de transformation supplémentaires. Dans un second temps, cela lui évite d'investir dans des outils de stockage et de FAF, très onéreux et chronophages. Enfin, dans un troisième temps, l'agriculteur peut ainsi bénéficier d'un large choix d'aliments en granulés ou en mash à des tarifs préférentiels.

### Rentabiliser les outils des adhérents avant tout

Jura Mont-Blanc voit aussi un intérêt dans ce contrat : il lui garantit un volume de collecte stable afin de limiter les achats extérieurs et surtout de rentabiliser les outils de stockage mis à la disposition des adhérents toute l'année. En plus du contrat « **Échange Valeur Bonifiée** », depuis 2 ans, la Coopérative a mis en place un dispositif d'engagement de collecte, qui permet aux livreurs de bénéficier d'une prime avant la moisson qui, pour la récolte 2019, est comprise entre 2 et 10€/T.

**Clément VILLEMAGNE**, Conseiller production animale ■